

# Rapport public Parcoursup session 2024

ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE / DROIT ETUDES INTERCULTURELLES

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE / DROIT ETUDES INTERCULTURELLES (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39199)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE / DROIT ETUDES INTERCULTURELLES (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39199)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	45	13	13	5

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE / DROIT ETUDES INTERCULTURELLES (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39199)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	32	12	12	5	100 %
			Masculin	13	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE / DROIT ETUDES INTERCULTURELLES (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39199)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	7	0	0	0	0 %
				AB	10	3	3	1	25 %
				B	12	6	6	1	25 %
				TB	2	2	2	2	50 %
				TBF	2	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	2	0	0	0	0 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	2	0	0	0	0 %
				TB	1	1	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	2	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE / DROIT ETUDES INTERCULTURELLES (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39199)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	37	13	13	5	100 %
			En réorientation	6	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ISIT - Institut de Management et de Communication Interculturels / Faculté Jean Monnet - Université Paris Saclay - Formation des écoles de commerce et de management Bac + 5 - JURISTE LINGUISTE / DROIT ETUDES INTERCULTURELLES (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39199)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Les notes de 1ere, Terminale et Bac en : - français et anglais + LV2 (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe) - Histoire, géographie, sciences politiques, Humanités, littérature, philosophie, Sciences économiques et sociales, Mathématiques, Sciences économiques et sociales	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Opérationnalité linguistique à l'écrit et à l'oral sur la base des critères suivants: B2 en anglais et B1 pour les éventuelles autres langues	Observations et commentaires des professeurs ainsi que les notes des bulletins, le contenu de la Fiche Avenir, la lettre de motivation et dans le cadre de l'entretien individuel	Essentiel
Savoir-être	Implication, interaction, comportement, esprit d'ouverture	Autonomie, savoir s'investir dans les activités individuelles ou collectives, engagement, selon le champ "autonomie" de la fiche Avenir, les commentaires des professeurs, et l'interaction avec le jury de l'ISIT	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet de formation argumentés	Argumentation développée dans la construction du projet de formation, adéquation avec le programme de l'ISIT et qualité de l'échange lors de l'entretien.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, pratiques artistiques et/ou sportives. Participation à des actions au sein d'associations	Les éléments pris en compte sont observés dans le champ "engagement citoyen de la Fiche Avenir" ainsi que les développements des rubriques de la fiche Activité et Centres d'intérêt. Ils sont également appréciés dans le cadre des échanges lors de l'entretien individuel.	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux (CEV) de l'ISIT. Cette dernière a procédé à l'étude des candidatures selon les modalités suivantes :

**Notes remontées dans les dossiers** : L'analyse des notes et des commentaires des bulletins de 1<sup>ère</sup> et de terminale (et du bac si le candidat est en réorientation) en portant une attention prioritaire sur les disciplines linguistiques (français, langues vivantes 1 et 2) qui sont fondamentales dans la constitution du cursus du programme Juriste Linguiste. Dans cette étape d'analyse du dossier, la CEV vérifie notamment le niveau linguistique sur la base des critères établis par celle-ci, inscrits dans le règlement des admissions et rappelés dans le présent rapport dans les caractéristiques de la formation (attendus locaux). En complément de ces éléments d'examen du dossier, la CEV intègre également dans son analyse les résultats obtenus dans les matières de sciences humaines et sociales (philo, histoire, géographie, économie) et enfin, le cas échéant, les matières scientifiques et techniques qui peuvent révéler des aptitudes intéressantes, bien que ces disciplines, en tant que telles, ne soient pas dispensées dans le parcours Juriste Linguiste.

**Commentaires des professeurs et du contenu de la fiche avenir** : La commission prend parallèlement en compte les commentaires à la fois des bulletins et de la fiche Avenir, lui permettant d'avoir une vision sur la trajectoire d'un candidat en termes de comportement (actif, participatif), de progression (une moyenne ne reflétant pas systématiquement une progression ou une régression) pendant le parcours précédant sa candidature.

**Lettre de motivation** : Elle doit présenter, selon les modalités de la CEV, trois critères principaux: Une présentation claire et synthétique du parcours jusqu'à la candidature au programme Juriste Linguiste. Une définition du projet de formation et de sa construction, sa cohérence avec la formation Juriste Linguiste. Le candidat doit démontrer sa prise d'information générale sur ce que déploie le programme Juriste Linguiste et sur les objectifs particuliers de ce programme aux plans pédagogique et professionnel. Une bonne maîtrise rédactionnelle contenant un développement synthétique, construit et argumenté, révélateur du degré de motivation du candidat.

**Fiche d'activités** : Tout ou partiellement complétée, elle constitue pour la commission un élément important d'analyse du profil du candidat en prenant en compte de manière égale les développements de chacune des 4 rubriques de la fiche. La CEV

maintient cependant une approche très adaptée en intégrant le fait que tous les candidats n'ont pas pu bénéficier des mêmes opportunités dans leur parcours.

**Entretien** : Après analyse des éléments précédemment soulignés et avis favorable de la CEV, celle-ci procède à la mise en place d'entretiens multilingues avec les candidats retenus. Les jurys sont constitués de membres des équipes pédagogiques tenant compte de la combinaison linguistique de chaque candidat entendu. Ces jurys fonctionnent sur le principe et les modalités suivantes : Etablir un contact direct avec les candidats au-delà du dossier examiné sur Parcoursup. Ces jurys proposent aux candidats de se présenter de manière plus précise en insistant sur les points qu'ils souhaitent valoriser, notamment au-delà de la dimension purement académique du profil (engagement associatif, pratiques sportives ou artistique). Valider mutuellement l'adéquation du projet de formation des candidats avec le double parcours Juriste Linguiste. En effet, cet échange a pour second objectif de permettre aux candidats d'exposer leurs motivations, l'articulation entre leurs attentes en tant que futur étudiant de l'enseignement supérieur et la formation sélectionnée et de s'assurer ainsi de la validité du choix du candidat, au regard des spécificités de ce programme. Evaluer l'opérationnalité linguistique du candidat. Les membres du jury vérifient ce paramètre déterminant pour pouvoir en cas d'admission, assurer une intégration et un suivi avec aisance du programme dispensé en multilingue dès la 1ère année.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- 1 - Comprenez bien que le double cursus est exigeant. Vous devrez suivre des cours à l'ISIT mais également à la faculté de droit Jean Monnet Paris Saclay.
- 2- Travaillez vos langues, maternelle, LV1 et 2, de manière approfondie et assidue. Cela peut se matérialiser à travers vos matières de tronc commun et par le choix de vos blocs de spécialités autour des langues, mais aussi dans votre quotidien en lisant dans vos langues de travail, en regardant ou en écoutant des émissions, podcasts, séries en version originale et/ou grâce à votre environnement familial, amical multiculturel.
- 3- Une attention particulière est portée, au-delà de vos notes, aux informations que vous allez développer dans votre lettre de motivation et la fiche d'activités. Prenez le temps de les rédiger.
- 4- L'entretien nous permet d'évaluer votre aisance linguistique et de vous permettre, en cas d'admission, d'être immédiatement opérationnel.

**Signature :**

BEATE BALDWIN,

Madame de l'établissement ISIT - Institut de

Management et de Communication Interculturels